

CHARTRE DE L'AMBASSADEUR



Cher Ambassadeur,

Tu as souhaité t'engager davantage auprès de L'ENVOL en devenant ambassadeur, ce dont nous te remercions chaleureusement !

Le but de cette Charte est de formaliser notre engagement mutuel, pour faire de ton action au sein de L'ENVOL, une expérience positive, productive et enrichissante, pour toi et pour l'Association.

Les Engagements de L'Ambassadeur

En signant cette charte, l'Ambassadeur s'engage à :

- Ne prendre aucune décision dépassant son domaine de responsabilité ;
- Reverser à L'ENVOL la totalité de la somme ou des dons en nature collectés ;
- Renoncer à tout reçu fiscal correspondant à celui-ci ;
- Collecter pour L'ENVOL sans contrepartie, ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit, en espèces ou en nature ;
- Adopter un comportement digne et conforme à l'éthique de L'ENVOL lors de ses actions
- Utiliser nos bannières types, notre charte graphique et valider toute communication externe (flyers, affiches, internet...) avec notre service communication ;
- Faire valider tout type de partenariat par L'ENVOL.

Les Engagements de L'ENVOL

Le Référent de ton projet s'engage à :

- T'accompagner, suivre ton projet et définir avec toi un échéancier ;
- Répondre à tes questions par mail ou téléphone du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h30 (heures d'ouverture de L'ENVOL) ;
- Te donner tous les outils nécessaires pour la réussite de ton action.

Engagement des 2 parties

Dans toute circonstance qui le nécessiterait, l'Association se réserve le droit d'interrompre l'action entreprise par l'Ambassadeur.

L'Ambassadeur, quant à lui, peut interrompre à tout moment sa collaboration avec l'Association.

JE PARTICIPE, JE SIGNE !

Je, soussigné(e).....
déclare avoir lu et approuvé la présente charte de l'Ambassadeur de L'ENVOL.

Fait à _____

le _____ / _____ / _____

Signature :